

# SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOIRET

---

## FORMATIONS CITOYENNETÉ



Sapeurs-Pompiers

**Qualiopi**   
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Sommaire .....	p. 1
Procédure d'organisation d'une formation citoyenne .....	p. 2
Parcours de formations citoyennes .....	p. 3

---

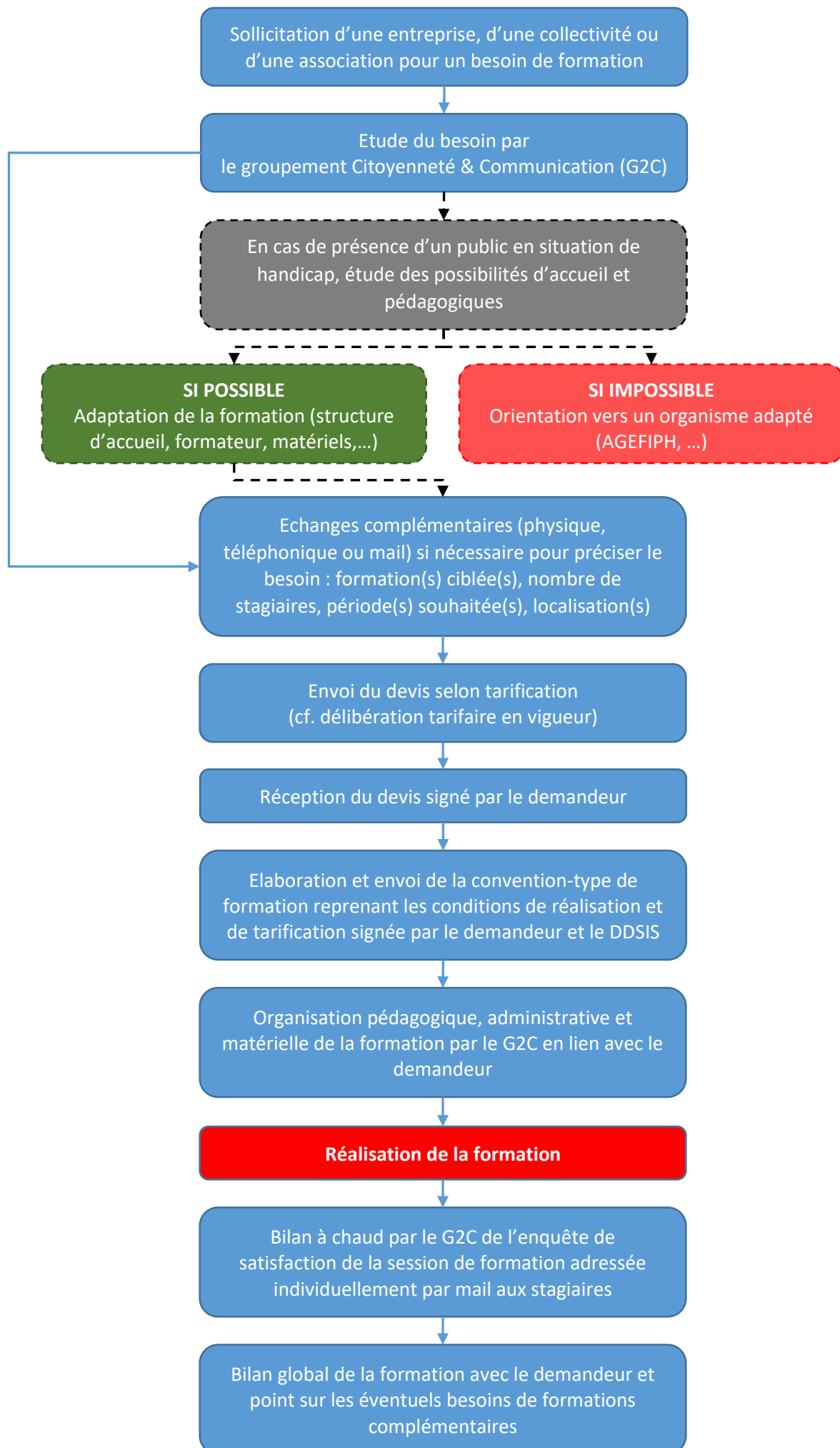
### **INFORMATION PREVENTIVE AUX COMPORTEMENTS QUI SAUVENT (IPCS)**

IPCS1 – Citoyen, acteur de sa sécurité « Prenons conscience des risques » .	p. 4
IPCS2 – Evacuation et moyens de secours .....	p. 5
IPCS3a – Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS) .....	p. 6
IPCS3b – Plans de sauvegarde face aux risques de sécurité civile .....	p. 7

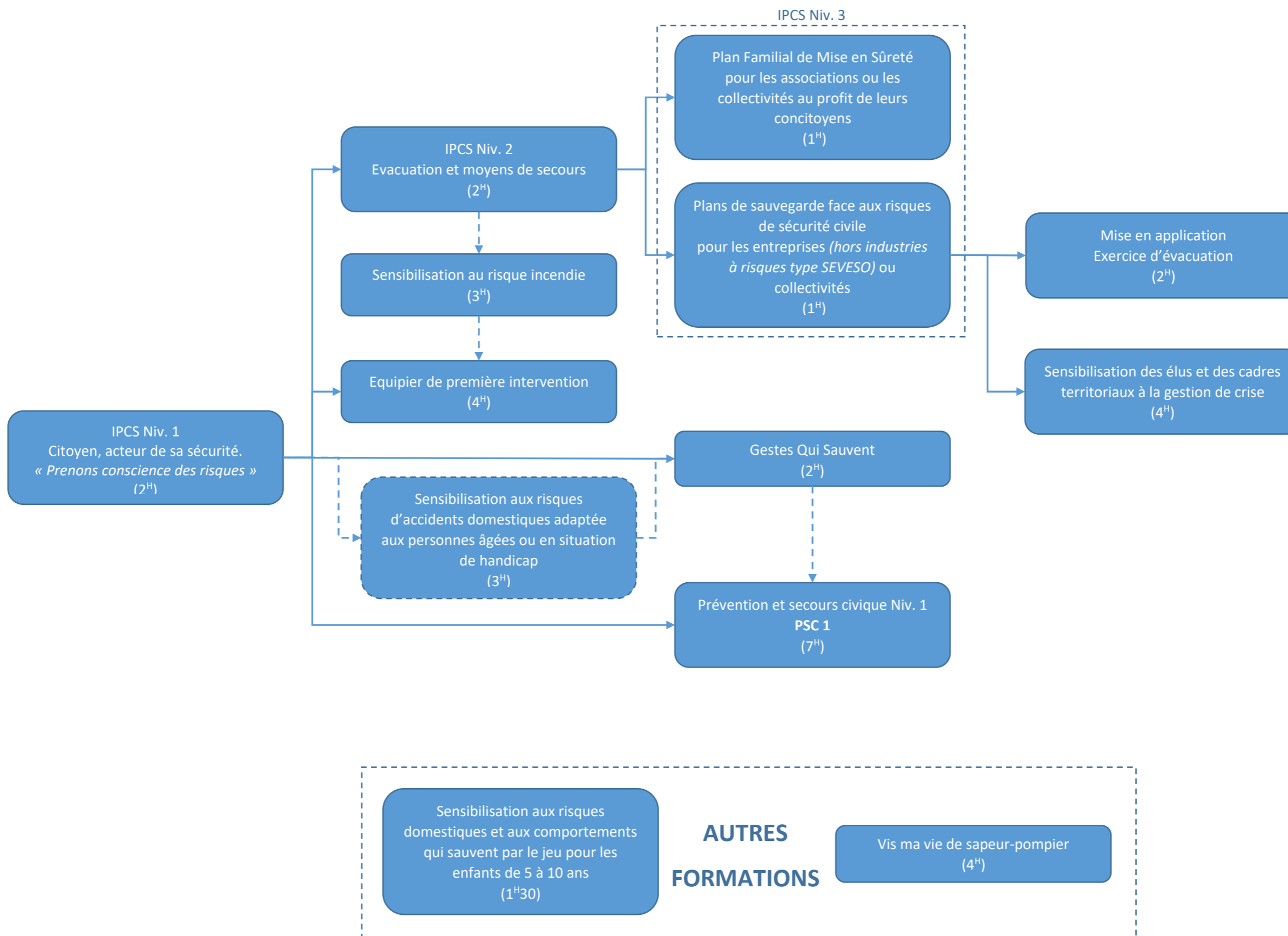
---

Exercice d'évacuation .....	p. 8
Sensibilisation des élus et des cadres territoriaux à la gestion de crise .....	p. 9
Sensibilisation au risque incendie .....	p. 10
Equipier de première intervention .....	p. 11
Sensibilisation aux risques d'accidents domestiques adaptée aux personnes âgées ou en situation de handicap .....	p. 12
Gestes Qui Sauvent (GQS) .....	p. 13
Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) .....	p. 14
Sensibilisation aux risques domestiques et aux comportements qui sauvent par le jeu pour les enfants de 5 à 10 ans .....	p. 15
Vis ma vie de sapeur-pompier .....	p. 16

# PROCÉDURE D'ORGANISATION D'UNE FORMATION CITOYENNE



# PARCOURS DE FORMATIONS CITOYENNES



# CITOYEN, ACTEUR DE SA SÉCURITÉ (IPCS1)

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOIRET

## Personnes concernées :

Tout public à partir de 16 ans

### Durée :

2h00

### Lieu :

Au sein de votre entreprise, collectivité ou association

### Nombre de stagiaires par session de formation :

10 à 15 personnes

### Coût horaire stagiaire net de taxe :

26 €

### Renseignements :

02.38.61.90.84  
citoyennete@sdis45.fr

Cette formation est le 1<sup>er</sup> module de l'Information Préventive aux Comportements qui Sauvent (IPCS).

L'ensemble de la formation est composé de 3 modules :

- **IPCS1 : Citoyen, acteur de sa sécurité** - (cf. prog. ci-dessous)
- **IPCS2 : Evacuation et moyens de secours** - (cf. p. 5)
- **IPCS3a : Plan Familial de Mise en Surêté (PFMS)** - (cf. p. 6)
  - Cible : associations ou collectivités au profit de leurs concitoyens
- **IPCS3b : Plans de sauvegarde face aux risques de sécurité civile** - (cf. p. 7)
  - Cible : entreprises (hors industries à risques type SEVESO) ou collectivités

Il est possible d'organiser les 3 modules dans la même demi-journée.

## Programme

### Objectif :

- ✓ Prendre conscience des risques et savoir comment y faire face.

### Contenu pédagogique :

- ✓ Notions sur les états émotionnels de peur et de panique.
- ✓ Que faut-il savoir pour réagir face à un risque ?
  - Différence entre un danger et un risque
  - Connaissance de son environnement
  - Les moyens de secours
  - L'appel des secours
  - Les comportements adaptés
  - Se préparer
  - Se connaître soi-même



Sapeurs-Pompiers



Taux de satisfaction :  
**86%**

# ÉVACUATION ET MOYENS DE SECOURS (IPCS2)

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOIRET

## Personnes concernées :

Tout public à partir de 16 ans

### Durée :

2h00

### Lieu :

Au sein de votre entreprise, collectivité ou association

### Nombre de stagiaires par session de formation :

10 à 15 personnes

### Coût horaire stagiaire net de taxe :

26 €

### Coût lot pédagogique INC :

200 €

### Renseignements :

02.38.61.90.84  
citoyennete@sdis45.fr

Cette formation est le 2<sup>ème</sup> module de l'Information Préventive aux Comportements qui Sauvent (IPCS).

L'ensemble de la formation est composé de 3 modules :

- **IPCS1 : Citoyen, acteur de sa sécurité** - (cf. p. 4)
- **IPCS2 : Evacuation et moyens de secours** - (cf. prog. ci-dessous)
- **IPCS3a : Plan Familial de Mise en Surêté (PFMS)** - (cf. p. 6)
  - Cible : associations ou collectivités au profit de leurs concitoyens
- **IPCS3b : Plans de sauvegarde face aux risques de sécurité civile** - (cf. p. 7)
  - Cible : entreprises (hors industries à risques type SEVESO) ou collectivités

Il est possible d'organiser les 3 modules dans la même demi-journée.

## Programme

### Objectifs :

- ✓ Etre capable de donner l'alerte ;
- ✓ Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à la conduite d'une évacuation en toute sécurité ;
- ✓ Connaître les moyens de secours pour faire face à un début d'incendie et en limiter sa propagation ;

### Contenu pédagogique :

- ✓ La propagation du feu, la dangerosité des fumées et leurs effets sur l'homme ;
- ✓ Les comportements à adopter en situation d'incendie ;
- ✓ L'alarme et l'alerte ;
- ✓ Choix d'un itinéraire sécurisé ;
- ✓ Notions de guide-file et de serre-file ;
- ✓ Point(s) de rassemblement ;
- ✓ Les moyens de secours (extincteurs, RIA, exutoire, porte coupe-feu, etc.) et le Système de Sécurité Incendie (SSI) ;
- ✓ Exercices pratiques ;

### Nota :

- Pour les entreprises ou collectivités, l'approche pédagogique sera réalisée dans le respect des consignes et des règlements internes.
- Les exercices pratiques sont réalisés à l'aide de générateurs à fumée homologués, propres et sans danger pour les stagiaires.



Sapeurs-Pompiers



# PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETÉ (IPCS3a)

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOIRET

## Personnes concernées :

Tout public à partir de 16 ans

### Durée :

1h00

### Lieu :

Au sein de votre collectivité ou association

### Nombre de stagiaires par session de formation :

10 à 15 personnes

### Coût horaire stagiaire net de taxe :

26 €

### Renseignements :

02.38.61.90.84  
citoyennete@sdis45.fr

Cette formation est le 3<sup>ème</sup> module de l'Information Préventive aux Comportements qui Sauvent (IPCS).

L'ensemble de la formation est composé de 3 modules :

- IPCS1 : Citoyen, acteur de sa sécurité - (cf. p. 4)
- IPCS2 : Evacuation et moyens de secours - (cf. p. 5)
- IPCS3a : Plan Familial de Mise en Surêté (PFMS) - (cf. prog. ci-dessous)
  - Cible : associations ou collectivités au profit de leurs concitoyens
- IPCS3b : Plans de sauvegarde face aux risques de sécurité civile - (cf. p. 7)
  - Cible : entreprises (hors industries à risques type SEVESO) ou collectivités

Il est possible d'organiser les 3 modules dans la même demi-journée.

## Programme

### Objectifs :

- ✓ Informer et sensibiliser les citoyens sur les risques pouvant exister ;
- ✓ Développer une culture familiale du risque ;
- ✓ Autonomiser les citoyens sur leur gestion de crise au niveau familial ;

### Contenu pédagogique :

- ✓ Le citoyen est le maillon central de la gestion de crise : chaque famille doit s'y préparer ;
- ✓ Notions de confinement et d'évacuation des populations ;
- ✓ L'exposition aux risques qui nous entourent ;
- ✓ Les moyens d'alerte ;
- ✓ Les consignes de sécurité ;
- ✓ Composition d'un kit d'urgence ;
- ✓ Comment concevoir mon PFMS ?



Sapeurs-Pompiers



# PLANS DE SAUVEGARDE FACE AUX RISQUES DE SÉCURITÉ CIVILE (IPCS3b)

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOIRET

## Personnes concernées :

Tout personnel d'une entreprise ou d'une collectivité

### Durée :

1h00

### Lieu :

Au sein de votre entreprise ou collectivité

### Nombre de stagiaires par session de formation :

10 à 15 personnes

### Coût horaire stagiaire net de taxe :

26 €

### Renseignements :

02.38.61.90.84  
citoyennete@sdis45.fr

Cette formation est le 3<sup>ème</sup> module de l'Information Préventive aux Comportements qui Sauvent (IPCS).

L'ensemble de la formation est composé de 3 modules :

- **IPCS1 : Citoyen, acteur de sa sécurité** - (cf. p. 4)
- **IPCS2 : Evacuation et moyens de secours** - (cf. p. 5)
- **IPCS3a : Plan Familial de Mise en Surêté (PFMS)** - (cf. p. 6)
  - Cible : associations ou collectivités au profit de leurs concitoyens
- **IPCS3b : Plans de sauvegarde face aux risques de sécurité civile** - (cf. prog. ci-dessous)
  - Cible : entreprises (hors industries à risques type SEVESO) ou collectivités

Il est possible d'organiser les 3 modules dans la même demi-journée.

## Programme

### Objectifs :

- ✓ Informer et sensibiliser les personnels de l'entreprise ou de la collectivité sur les risques de sécurité civile pouvant exister ;
- ✓ Développer une culture du risque au sein l'entreprise ou de la collectivité ;

### Contenu pédagogique :

- ✓ Le citoyen est le maillon central de la gestion de crise : chacun doit s'y préparer ;
- ✓ Notions de confinement et d'évacuation des populations ;
- ✓ L'exposition aux risques qui nous entourent ;
- ✓ Les moyens d'alerte ;
- ✓ Les consignes de sécurité ;
- ✓ Comment concevoir un plan de sauvegarde face aux risques de sécurité civile au sein de l'entreprise ou de la collectivité ?



Sapeurs-Pompiers





# EXERCICE D'ÉVACUATION

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOIRET

## Personnes concernées :

Tout le personnel de l'établissement

### Durée :

2h00

### Lieu :

Au sein de votre entreprise ou collectivité

### Nombre de stagiaires par session de formation :

L'ensemble du personnel

### Coût horaire net de taxe :

26 €

### Renseignements :

02.38.61.90.84  
citoyennete@sdis45.fr

## Programme

### Objectifs :

- ✓ Activer ou identifier le signal d'évacuation pour l'ensemble du personnel ;
- ✓ Conduire une évacuation rapidement et dans le calme en respectant les consignes et règlements de l'établissement ;

### Contenu pédagogique :

- ✓ Exercice pratique d'évacuation :
  - L'alarme et l'alerte ;
  - Mise en œuvre des moyens de protection et exploitation du Système de Sécurité Incendie (SSI) ;
  - Choix d'un itinéraire sécurisé ;
  - Notions de guide-file et serre-file ;
  - Point(s) de rassemblement ;
  - Intérêt du comptage des personnes ;
  - L'accueil des secours ;
- ✓ Débriefing de l'exercice.

### Nota :

- L'exercice pratique est réalisé à l'aide de générateurs à fumée homologués, propres et sans danger pour les personnes.



Sapeurs-Pompiers



# SENSIBILISATION DES ÉLUS ET DES CADRES TERRITORIAUX À LA GESTION DE CRISE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOIRET

## Personnes concernées :

Elus d'un conseil municipal et leurs cadres territoriaux

### Durée :

6h00

### Lieu :

Au sein de votre collectivité

### Nombre de stagiaires par session de formation :

10 à 15 personnes

### Coût horaire stagiaire net de taxe :

26€

### Coût lot pédagogique :

25€

### Renseignements :

02.38.61.90.84  
citoyennete@sdis45.fr

## Programme

### Objectifs :

- ✓ Reconnaître et caractériser les situations de crise ;
- ✓ Se préparer : du diagnostic au plan communal de sauvegarde (PCS) ou comment mieux organiser sa collectivité à la première réponse opérationnelle ;
- ✓ Pérenniser la démarche dans le temps en confortant les enjeux et principes de solidarité et de subsidiarité.

### Contenu pédagogique :

- ✓ Introduction à la notion d'événement majeur et de basculement en crise
- ✓ Les notions fondamentales de la gestion de crise :
  - La caractérisation d'une crise et les situations comportementales afférentes ;
  - La connaissance des acteurs impliqués ;
  - Les relations Sécurité / Secours / Sauvegarde ;
  - La résilience de la population et des organisations, solidarité : atout des territoires ;
- ✓ Les outils de la gestion de crise
- ✓ Exercices immersifs de gestion de cellule de crise et débriefings



Sapeurs-Pompiers



# SENSIBILISATION AU RISQUE INCENDIE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOIRET

## Personnes concernées :

Tout public à partir de 16 ans

### Durée :

3h00

### Lieu :

Au sein de votre entreprise, collectivité ou association

### Nombre de stagiaires par session de formation :

8 à 12 personnes

### Coût horaire stagiaire net de taxe :

26€

### Coût lot pédagogique INC :

200€

### Renseignements :

02.38.61.90.84  
citoyennete@sdis45.fr

## Programme

### Objectifs :

- ✓ Acquérir des connaissances relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies ;
- ✓ Savoir utiliser un moyen d'extinction pour faire face à un début d'incendie.

### Contenu pédagogique :

- ✓ La connaissance du feu :
  - Les causes ;
  - Les facteurs d'éclosion et de propagation du feu (*triangle du feu*) et des fumées ;
  - La dangerosité des fumées et leurs effets sur l'homme ;
  - Les différentes classes de feu et leurs procédés d'extinction ;
- ✓ Les moyens d'extinction, principe de fonctionnement et mise en œuvre :
  - Les différents types d'extincteurs ;
  - Le robinet d'incendie armé (RIA) ;
- ✓ Démonstration du désenfumage et du cloisonnement au moyen d'une maison à fumée ;
- ✓ Exercices pratiques d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs.

### Nota :

- Pour les entreprises ou collectivités, l'approche pédagogique sera réalisée dans le respect des consignes et des règlements internes.
- Les exercices pratiques sur feux réels sont réalisés à l'aide de générateurs de flammes à gaz homologués, propres, sans fumée et sans danger pour les stagiaires.



Sapeurs-Pompiers



# ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOIRET

## Personnes concernées :

Tout personnel désigné par son employeur et destiné à intervenir sur un début d'incendie au sein de son établissement

### Durée :

8h00

### Lieu :

Au sein de votre entreprise ou collectivité

### Nombre de stagiaires par session de formation :

8 à 12 personnes

### Coût horaire stagiaire net de taxe :

26 €

### Coût lot pédagogique INC :

200 €

### Renseignements :

02.38.61.90.84  
citoyennete@sdis45.fr



Sapeurs-Pompiers



## Programme

### Objectifs :

- ✓ Acquérir des connaissances relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies ;
- ✓ Donner l'alerte dans le respect des consignes et règles de l'entreprise ou collectivité ;
- ✓ Evacuer toute personne présente dans l'établissement, membre du personnel ou du public ;
- ✓ Savoir utiliser un moyen d'extinction pour faire face à un début d'incendie ;
- ✓ Travailler en équipe constituée.

### Contenu pédagogique :

- ✓ La connaissance du feu :
  - Les causes ;
  - Les facteurs d'éclosion et de propagation du feu (*triangle du feu*) et des fumées ;
  - La dangerosité des fumées et leurs effets sur l'homme ;
  - Les différentes classes de feu et leurs procédés d'extinction ;
- ✓ La connaissance des risques, des consignes et règles de sécurité de l'établissement ;
- ✓ L'organisation des secours au sein de l'établissement et accueil des services de secours extérieurs ;
- ✓ L'alarme et l'alerte ;
- ✓ L'évacuation :
  - Choix d'un itinéraire sécurisé ;
  - Notions de guide-file et serre-file ;
  - Point(s) de regroupement ;
- ✓ Les moyens d'extinction, principe de fonctionnement et mise en œuvre :
  - Les différents types d'extincteurs ;
  - Le robinet d'incendie armé (RIA) ;
  - Les moyens spécifiques à l'entreprise ;
- ✓ Démonstration du désenfumage et du cloisonnement au moyen d'une maison à fumée ;
- ✓ Exercices pratiques :
  - Extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs ;
  - Manipulation de RIA.

### Nota :

- Les exercices pratiques sur feux réels sont réalisés à l'aide de générateurs de flammes à gaz homologués, propres, sans fumée et sans danger pour les stagiaires.

# SENSIBILISATION AUX RISQUES D'ACCIDENTS DOMESTIQUES ADAPTÉE AUX PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOIRET

## Personnes concernées :

Toute personne âgée ou en situation de handicap et tout personnel d'établissement en charge de leur accueil

### Durée :

3h00

### Lieu :

Au sein de votre collectivité ou association

### Nombre de stagiaires par session de formation :

10 à 15 personnes

### Coût horaire stagiaire net de taxe :

26€

### Coût lot pédagogique SUAP :

25€

### Renseignements :

02.38.61.90.84  
citoyennete@sdis45.fr



Sapeurs-Pompiers



## Programme

### Objectifs :

- ✓ Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives aux risques domestiques dans un logement et ses abords ;
- ✓ Etre capable d'identifier les risques chez soi et de donner l'alerte en cas d'accident ;
- ✓ Connaître les moyens existants destinés à lutter contre les accidents domestiques ;
- ✓ Savoir mettre en place des actions préventives.

### Contenu pédagogique :

- ✓ Les lieux à risques ;
- ✓ La connaissance des risques d'accidents domestiques :
  - le risque de chute ;
  - le risque d'intoxication au monoxyde de carbone ;
  - le risque d'intoxication médicamenteuse ;
  - le risque d'asphyxie par suffocation ;
  - le risque électrique ;
  - le risque d'incendie domestique ;
  - le risque de noyade ;
- ✓ Les moyens de prévention en fonction du risque ;
- ✓ Comment réagir face à une personne :
  - qui est inconsciente et qui respire ;
  - qui est inconsciente et qui ne respire plus ;
  - qui saigne abondamment ;
  - qui s'étouffe ;
- ✓ L'appel des secours ;
- ✓ Exercices pratiques.

# GESTES QUI SAUVENT

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOIRET

## Personnes concernées :

Tout public à partir de 10 ans

### Durée :

2 h 00

### Lieu :

Au sein de votre entreprise, collectivité ou association

### Nombre de stagiaires par session de formation :

10 à 15 personnes

### Coût horaire stagiaire net de taxe :

10 €

### Coût lot pédagogique SUAP :

25 €

### Renseignements :

02.38.61.90.84  
citoyennete@sdis45.fr

**Le service départemental d'incendie et de secours du Loiret organise cette formation à partir d'un nombre de personnes strictement supérieur à 15, soit 2 sessions ou plus. En deçà, il convient de vous rapprocher de l'association « Union départementale des sapeurs-pompiers du Loiret » par courriel à [udspl@sdis45.fr](mailto:udspl@sdis45.fr).**

## Programme

### Objectifs :

- ✓ Assurer la protection immédiate, adaptée et permanente, de soi-même, de la victime et des autres personnes, des dangers environnants, notamment du sur-accident en utilisant, si nécessaire, les moyens à disposition ;
- ✓ Assurer la transmission de l'alerte aux secours d'urgence adaptés (15, 18, 112 ou 114) ;
- ✓ Reconnaître une victime qui saigne abondamment et réaliser les gestes de secours qui s'imposent pour assurer sa survie ;
- ✓ Reconnaître une victime qui ne répond pas et ne réagit pas, d'apprécier la respiration et de réaliser les gestes de secours qui s'imposent pour assurer sa survie ;
- ✓ Mettre une victime dans une position d'attente adéquate ;

### Contenu pédagogique :

- ✓ Protection :
  - Protéger une victime ou une personne en écartant ou supprimant, de quelque manière que ce soit et de façon permanente, tout danger qui la menace.
- ✓ Alerte :
  - Transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention.
- ✓ Hémorragies externes :
  - Arrêter ou limiter la perte de sang de la victime et retarder l'installation d'une détresse qui peut entraîner la mort dans l'attente des secours.
- ✓ Plaies :
  - Mettre la victime en position d'attente pour la maintenir en vie en attendant les secours.
- ✓ Perte de connaissance :
  - Réaliser immédiatement la mise sur le côté d'une victime qui présente une perte de connaissance (et qui respire normalement) dans l'attente des secours.
- ✓ Arrêt cardiaque :
  - Mettre en œuvre des compressions thoraciques, associées ou non à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE), chez une victime qui présente un arrêt cardiaque, dans l'attente des secours.



Sapeurs-Pompiers



**Taux de satisfaction :**  
**91,07 %**

# PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUE NIV. 1 (PSC 1)

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOIRET

## Personnes concernées :

Tout public à partir de 10 ans

### Durée :

7h00

### Lieu :

Au sein de votre entreprise, collectivité ou association

### Nombre de stagiaires par session de formation :

7 à 10 personnes

### Coût horaire stagiaire net de taxe :

26€

### Coût lot pédagogique SUAP :

25€

### Renseignements :

02.38.61.90.84  
citoyennete@sdis45.fr

**Le service départemental d'incendie et de secours du Loiret organise cette formation à partir d'un nombre de personnes strictement supérieur à 10, soit 2 sessions ou plus. En deçà, il convient de vous rapprocher de l'association « Union départementale des sapeurs-pompiers du Loiret » par courriel à [udspl@sdis45.fr](mailto:udspl@sdis45.fr).**

## Programme

### Objectif :

- ✓ Faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de sécurité civile. Elle doit être ainsi capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

### Contenu pédagogique :

- ✓ Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants ;
- ✓ Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté ;
- ✓ Réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne :
  - victime d'une obstruction des voies aériennes ;
  - victime d'un saignement abondant ;
  - inconsciente et qui respire ;
  - en arrêt cardiaque ;
  - victime d'un malaise ;
  - victime d'un traumatisme.



Sapeurs-Pompiers



# SENSIBILISATION AUX RISQUES DOMESTIQUES ET AUX COMPORTEMENTS QUI SAUVENT PAR LE JEU POUR LES ENFANTS DE 5 À 10 ANS

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOIRET

## Personnes concernées :

Tout enfant âgé de 5 à 10 ans et tout personnel d'établissement en charge de leur accueil

### Durée :

1h30

### Lieu :

Au sein de votre collectivité ou association

### Nombre de stagiaires par session de formation :

5 à 10 enfants

### Coût horaire stagiaire net de taxe :

26€

### Coût lot pédagogique :

25€

### Renseignements :

02.38.61.90.84  
citoyennete@sdis45.fr



Sapeurs-Pompiers



## Programme

### Objectifs :

- ✓ Sensibiliser l'enfant aux risques domestiques en l'associant et en le rendant acteur de sa propre sécurité ;
- ✓ Responsabiliser l'enfant, sans dramatiser, en lui transmettant des connaissances et des compétences dans un objectif de prévention et d'acculturation aux risques dans le cercle familial ;
- ✓ Apprendre à l'enfant à reconnaître ses limites et en faire un citoyen responsable ;
- ✓ Agir sur l'environnement de l'enfant ;

### Contenu pédagogique :

- ✓ Les lieux à risques :
  - à la maison ;
  - à l'école ;
  - dans la rue ;
  - dans la nature ;
- ✓ La connaissance des risques d'accidents domestiques :
  - le risque de chute ;
  - le risque de brûlure ;
  - le risque d'étouffement ;
  - le risque électrique ;
  - le risque d'incendie domestique ;
  - le risque de noyade ;
- ✓ Les moyens de prévention en fonction du risque ;
- ✓ Comment réagir face à une personne :
  - qui est inconsciente ;
  - qui fait un malaise ;
- ✓ L'appel des secours ;

**Nota :** Cette sensibilisation est animée de manière ludique.



# VIS MA VIE DE SAPEUR-POMPIER

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOIRET

## Personnes concernées :

Tout le personnel d'une entreprise, collectivité ou association travaillant en équipe

### Durée :

4h00

### Lieu :

Au sein de votre entreprise, collectivité, association ou d'un centre d'incendie et de secours du Loiret

### Nombre de stagiaires par session de formation :

12 à 16 personnes

### Coût horaire stagiaire net de taxe :

26€

### Coût lot pédagogique :

100€ (1 lot de tenues de feu pour 4 personnes)  
70€ (1 engin incendie)

### Renseignements :

02.38.61.90.84  
citoyennete@sdis45.fr

**Cette prestation retrace plusieurs activités de sapeurs-pompiers à partir d'exercices pratiques et ludiques. Le participant réalise plusieurs missions en s'appuyant sur la cohésion d'équipe.**

**Les exercices ont pour objet de faire vivre l'activité de sapeur-pompier tout en renforçant l'esprit de cohésion entre les membres de l'entreprise, la collectivité ou l'association.**

## Programme

### Objectif :

- ✓ Renforcer l'esprit de solidarité et de cohésion au sein de l'équipe ;
- ✓ Prendre conscience de la réalité des missions des sapeurs-pompiers ;

### Contenu pédagogique :

#### Manœuvre incendie :

- ✓ À l'aide de matériels à sa disposition, une équipe de 4 à 5 participants doit réaliser l'établissement d'une lance à eau ;
- ✓ L'objectif est de mettre l'établissement de tuyaux en eau puis d'atteindre deux cibles avec le jet de lance ;
- ✓ Cet exercice fait appel à l'initiative et à l'échange au sein du groupe.

#### Parcours sous Appareil Respiratoire Isolant (ARI) :

- ✓ Les participants, équipés chacun d'un ARI, sont chargés de réaliser en binôme un parcours dans l'obscurité. L'équipe est guidée par une ligne de vie ;
- ✓ L'objectif est d'appréhender les contraintes physiologiques du port d'un ARI et de s'entraider pour réaliser l'ensemble du parcours ;
- ✓ Cet exercice fait appel à la capacité à communiquer face à une situation stressante (progression dans l'obscurité avec franchissement d'obstacles).

#### Sauvetage d'une personne au moyen d'un dispositif de descente sur corde :

- ✓ Les participants, regroupés en équipe de 4, ont pour mission d'évacuer une personne située un balcon du 1<sup>er</sup> étage au moyen d'un dispositif composé d'une corde, de sangles et d'un baudrier ;
- ✓ L'objectif est de réaliser le dispositif de descente à partir d'un descriptif simple afin de procéder à l'évacuation d'un mannequin par l'extérieur ;
- ✓ Cet exercice fait appel à l'initiative, l'échange au sein du groupe et à l'entraide pour mener à bien la mission.

**Nota :** Pour chacune des situations, la difficulté des exercices pourra être adaptée par les animateurs en fonction de l'aisance des stagiaires et de la dynamique de groupe. Aussi, les participants sont préalablement habillés des équipements de protection des sapeurs-pompiers. Une mise en scène est adaptée au sein du site pour simuler un départ en intervention.



Sapeurs-Pompiers

